

Avis national standard

MAIRIE

Date limite de réponse : 02 septembre 2026 à 17:30

Section 1

Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : MAIRIE
Type de Numéro national d'identification : SIRET
No national d'identification : 21890264100016
Ville : MONTACHER-VILLEGARDIN
Code Postal : 89150
Groupement d'acheteurs : Non

Section 2

Communication

Moyen d'accès aux documents de la consultation :
<https://marches.ternum-bfc.fr/index.php?page=Entreprise.EntrepriseDetailsConsultation&id=694344&orgAcronyme=e8e>
Identifiant interne de la consultation : SPSEGLISE2026
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non
Nom du contact : Fred JEAN-CHARLES
Adresse mail du contact : secretariat@montachervillegardin.fr
No téléphone du contact : +33 386975197

Section 3

Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte
Condition de participations :
Technique d'achat : Sans objet
Date et heure limites de réception des plis : 02 septembre 2026 à 17:30
Présentation des offres par catalogue électronique :
Autorisée

Réduction du nombre de candidats : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Non
L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Critères d'attribution :

- Critères énoncés dans les documents de la consultation

Section 4

Identification du marché

Intitulé du marché : COORDINATION EN MATIERE DE SECURITE ET DE PROTECTION DE LA SANTE

Code CPV Principal : 71317210

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le Maître de l'Ouvrage confie au Coordonnateur SPS une mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé (SPS) des travailleurs conformément aux dispositions stipulées au présent article. Selon l'article L.4531-1 du Code du Travail, le Coordonnateur SPS devra, tout au long de sa mission, veiller en liaison avec le Maître d'Oeuvre et les Entreprises, à la mise en œuvre effective des principes généraux de prévention énoncés aux articles L.4121-1 à L.4121-5 du Code du Travail. Aux fins précisées à l'article L.4532-2 du Code du Travail et sous la responsabilité du Maître de l'Ouvrage, le Coordonnateur SPS veille à ce que les principes généraux de prévention définis aux articles L.4531-1, L.4532- 18 et R.4534-1 du Code du Travail soit effectivement mis en œuvre. 3.1.1. : Classement de l'opération : Au sens de l'article R.4532-1 du Code du Travail, l'opération est classée en : 3ème catégorie. Toutefois, le coordonnateur SPS vérifiera le classement de l'opération. 3.1.2. : Niveau de mission : La mission qui sera confiée au Coordonnateur SPS est de : niveau 3. Toutefois, le coordonnateur SPS proposera la mission adaptée à l'opération. 3.1.3. : Phase(s) de mission : La mission qui sera confiée au Coordonnateur SPS porte sur les phases conception et réalisation.

Lieu principal d'exécution du marché : 89

Durée du marché (en mois) : 4

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Type de marché réservé :

Section 5

Lots

Marché alloti : Non

Section 6

Informations complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires :